

Sujet : [INTERNET] Parc éolien de Lupsault - enquête publique

De : ANNE PINTO <pinto.sarl@wanadoo.fr>

Date : 05/12/2021 16:07

Pour : pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Avis très défavorable : le territoire du Nord-Charente est déjà totalement saturé d'éoliennes, d'où les nuisances suivantes dont nous souffrons déjà :

- saturation visuelle
- nuisances acoustiques, notamment de type acouphène pour certains riverains sensibles
- dévalorisation de l'immobilier
- avis négatif des touristes qui ne reviendront plus, ceci entraînant une grosse perte de revenu pour les charentais vivants du tourisme.

Cordialement

Anne Pinto - 4 rue du Maussant - 16140 Tusson